



INSCRIPTION en 1^{ère} Année du Collège à l'Institution Jeanne d'Arc

Note à l'attention des parents des élèves de 6^{ème} Année Primaire des écoles de l'ECAM

(Ecole Notre Dame de la Paix - Institut Saint-Gabriel - Institution Jeanne d'Arc Rabat)

La Direction de l'Institution Jeanne d'Arc de Rabat vous informe des modalités d'inscription en 1^{ère} année du collège pour l'année scolaire 2021-2022.

MODALITES D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

A - L'admission en 1^{ère} Année du Collège est conditionnée par un test supervisé par une commission composée de membres et des directeurs des trois écoles de l'ECAM de RABAT. Le test est ouvert **exclusivement** aux élèves déjà inscrits dans l'une des trois écoles de Rabat.

Sont proposées aux élèves trois épreuves en langue française, langue arabe et mathématiques. Seront admis 120 élèves ayant obtenu la meilleure note au test. Le test aura lieu cette année le **Vendredi 12 Mars 2021 à l'Institution Jeanne d'Arc.**

B - Pour toute demande d'inscription au test, les pièces suivantes sont à déposer auprès du régisseur de l'Institution Jeanne d'Arc entre le **22 février et le 05 mars** (bureau de l'économat situé rue Abou Hanifa) :

*Fiche de demande d'inscription au test téléchargeable sur le site, dûment datée et signée par les deux parents

* 2 photos d'identité récentes dont l'une sera collée sur la fiche de demande d'inscription

* un certificat de scolarité pour les élèves des écoles Notre Dame de la Paix et Saint-Gabriel

* une photocopie du bulletin du premier semestre 2020-2021, signée par la Direction **pour les élèves inscrits à l'Ecole Notre Dame et à l'Institution Saint Gabriel.**

* une participation de 150 dirhams est demandée pour chaque dépôt de dossier. **Ces frais ne sont pas remboursables.**

NB : Concernant les élèves à besoins éducatifs spécifiques des écoles Notre Dame de la Paix et Saint-Gabriel pour lesquels une demande d'aménagement de l'examen de Juin 2021 a été faite, merci de fournir une copie du formulaire 4 du dossier remis à la Direction Régionale du MEN.

Une convocation (avec photo) pour les épreuves vous sera alors délivrée.

Elle sera à présenter obligatoirement le jour du test le Vendredi 12 Mars 2021.

C- Les résultats seront diffusés sur le site internet de l'institution : www.jeannedarc.ma et affichés dans les trois écoles **le mardi 23 mars en fin de journée après délibérations de la commission.**

D- L'inscription définitive, en cas de réussite au test, se fera du 29 mars au 09 avril 2021 à l'économat de l'Institution Jeanne d'Arc avec le paiement des frais d'inscription.

A partir du 12 Avril, les places des élèves admis après test mais non inscrits seront attribuées aux élèves figurant sur la liste d'attente selon l'ordre de mérite.

Les dates de rentrée scolaire et la liste des fournitures scolaires seront disponibles sur le site de l'établissement fin juin.

Le Directeur

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop on the right side and a horizontal line extending to the left, with a vertical line extending downwards from the center of the horizontal line.